



PAR COURRIEL

Le 19 mars 2024

Monsieur Ghislain Lachance
Président du conseil d'administration
Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
10, place de la Rosalie
C.P. 956
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K2

Objet : Lettre mandat – Corporation mandataire

Monsieur le Président,

La Ville de Trois-Rivières vous remercie d'avoir accepté de présider le conseil d'administration de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin.

À titre de maire de notre ville et président du comité exécutif, je suis désigné comme mandataire de notre conseil municipal afin de vous transmettre cette première lettre mandat, et ce, en toute cohérence avec les énoncés émis dans notre Politique sur l'encadrement de la gouvernance des corporations mandataires.

Comme vous le savez sans doute, les membres du conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières ont adopté un Plan d'orientations politiques (POP) en 2023. Ce document trace les grandes orientations et priorités de la Ville pour les prochaines années.

Ce plan d'orientations politiques identifie les cibles et priorités énoncées à votre intention. Ainsi, à titre de président du conseil d'administration de votre organisation, vous aurez la responsabilité d'assurer l'atteinte des objectifs et priorités identifiés, de même que la responsabilité de procéder à une reddition de comptes auprès du conseil municipal.

Comme énoncé dans le code d'éthique et de déontologie des élu·es et élu·es municipaux trifluviens, je m'attends à ce que, pour bien mener votre mission, vous ayez la volonté et le devoir d'agir avec intégrité, objectivité et transparence et de vous assurer de l'amélioration de la qualité des services offerts aux Trifluviennes et Trifluviens.

Cependant, nous devons respecter votre mission et également tenir compte de la planification stratégique adoptée par votre conseil d'administration.

Ville de Trois-Rivières
Cabinet du maire

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
cabinet.maire@v3r.net

La mission de votre organisme est d'assurer l'accessibilité, la conservation et la mise en valeur du milieu naturel et urbain de l'île Saint-Quentin. À titre de gestionnaire nommé par la Ville pour diriger le parc de l'île Saint-Quentin, il est de votre devoir de :

- Protéger cet espace vert et maintenir un parc familial, récréatif et de détente;
- Conserver l'intégrité physique de l'Île, la rendre accessible et l'aménager avec des équipements conçus en harmonie avec le milieu naturel et en complémentarité avec le reste du territoire;
- Contribuer au développement social, économique et touristique de la communauté;
- Viser un objectif d'autofinancement des activités et services de cette entente fait l'objet d'amendement sur une base annuelle.

Considérant votre plan stratégique (2023-2025) développé autour de vos enjeux organisationnels, en prenant compte la Politique de développement durable de la Ville et en cohérence avec les orientations maîtresses de la Ville, nous nous attendons à ce que vous poursuiviez l'atteinte des objectifs, actions et cibles énoncés dans vos trois (3) orientations et vos sept (7) axes d'interventions.

Autonomie :

- Gouvernance et gestion;
- Diversification des sources de revenu;
- Développement de l'offre.

Équilibre entre accessibilité, environnement et fragilité du site :

- Accessibilité universelle;
- Sociale - Physique – Économique;
- Environnement;
- Sécurité.

Fierté :

- Appartenance;
- Rayonnement.

Afin de donner suite aux priorités énoncées à votre intention, vous devrez tenir compte des conseils professionnels et non partisans du personnel de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin et des fonctionnaires de la Ville de Trois-Rivières. Je m'attends ainsi que vous ayez une relation harmonieuse, professionnelle, cordiale et éthique avec votre directrice générale ainsi que ses employées et employés ou celles ou ceux se rapportant au directeur général de la Ville de Trois-Rivières.

Je m'attends à ce que vous participiez à la mise en œuvre de la nouvelle Politique sur l'encadrement de la gouvernance des corporations mandataires émise par la Ville et respectiez les lignes directrices énoncées en son sein. Vous devrez notamment respecter la composition de votre conseil d'administration en excluant

la présence de conseillères, conseillers et fonctionnaires municipaux afin de renforcer l'indépendance de ces dernières et derniers dans la gouvernance de votre organisation.

Finalement, à titre de fiduciaire et administrateur de fonds publics, je m'attends que vous assuriez la probité de votre administration en matière de gestion des fonds publics et non publics. À cet égard, vous serez imputable de la saine gestion des fonds sous votre juridiction.

La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin est une organisation qui fait la fierté des Trifluviennes et Trifluviens et qui, grâce à l'agilité et l'innovation dont elle fait preuve, nous estimons que vous êtes un vecteur précieux à la croissance économique et touristique de notre ville. Nous savons que nous pourrions compter sur vous pour réaliser vos objectifs et priorités fixés en cohérence avec celles de la Ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes plus nobles sentiments.



Jean Lamarche
Maire de Trois-Rivières

p. j. Plan d'orientations politiques (POP)